

Rambouillet, le 9 juillet 2019

Lettre de consultation transmise par mail

**Objet :** Marché de prestation d'enseignement Informatique et systèmes d'information

**Procédure adaptée**

Madame, Monsieur,

La Chambre de Commerce et d'Industrie de région Paris Ile-de-France engage une consultation, conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics (ci-après « DMP »), en vue de la passation d'un marché passé selon une procédure adaptée pour les prestations désignées en objet.

Si cette consultation vous intéresse, nous vous invitons à remettre votre CV ainsi que votre proposition technique et financière selon le modèle joint à cette lettre, **au plus tard pour le mardi 23 juillet 2019.**

Votre offre devra être transmise par mail à [arbousquet@essym.fr](mailto:arbousquet@essym.fr) et [ccaboco@essym.fr](mailto:ccaboco@essym.fr)

**Critères de sélection des offres :**

L'examen des offres se fera au regard des critères définis et pondérés comme suit :

- Prix : 30% ;
- Valeur technique (70%), appréciée comme suit :
  - Expérience dans l'enseignement : 20%
  - Expérience professionnelle : 20%
  - Plan de cours : 20%
  - Intégration des outils pédagogiques numériques : 10%

**Formalités administratives avant l'attribution définitive du marché :**

A l'issue de l'examen des offres, le marché ne pourra être signé par la CCI Paris Ile-de-France qu'à la double condition que le candidat transmette les attestations et documents à remettre en application des articles 50 et 51 du DMP (certificats fiscaux et sociaux à jour).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Fabienne ROINJARD  
Adjointe au Directeur en charge de la Pédagogie



## **16\_Cahier des Charges no. 16\_Informatique et systèmes d'information 2019/2020**

### **1) Contexte et raison de la formation recherchée :**

Tous les élèves qui étudient la gestion et le management doivent connaître et/ou maîtriser les fondamentaux de la gestion des systèmes d'informations et être capable d'exploiter les données de l'entreprise de façon informatisée.

### **2) Objectifs poursuivis :**

*Compétences à acquérir :*

#### **- Lot 1\_Informatique et SI**

Les étudiants du Diplôme Contrôleur de gestion 2<sup>ème</sup> année doivent être capables de comprendre la culture digitale en entreprise, maîtriser les bases du contrôle de gestion des activités digitales, faire de la veille technologique et utiliser des langages informatiques (SGBD, My SQL, SQL) et utiliser des ERP.

Les étudiants du DCG 1<sup>ère</sup> année doivent être capables de réussir l'unité d'enseignement de l'examen d'Etat du DCG en système d'information de gestion.

Les étudiants du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion doivent comprendre la gouvernance des systèmes d'information et doivent être capables de gérer des projets de système d'information tout en comprenant les progiciels de gestion intégrée et en gérant la performance informatique.

#### **- Lot 2\_Réunions et conseils de perfectionnement –**

Les étudiants doivent identifier à l'aide des enseignants universitaires et professionnels concernés, les marges de progrès et/ou les correctifs à mettre en place pour atteindre l'objectif d'obtention du diplôme.

### **3) Résultats à atteindre :**

*A la fin de la formation, le niveau attendu sera :*

#### **- Lot 1\_Informatique et SI**

Les étudiants du Diplôme Contrôleur de gestion 2<sup>ème</sup> année doivent être sensibilisés aux nouvelles technologies utilisées en entreprise, acquérir les fondamentaux de la digitalisation en entreprise et doivent intégrer les concepts liés à la transformation digitale au contrôle de gestion

Les étudiants du DCG doivent comprendre le système d'information et les fonctions d'organisation, les matériels, réseaux et sécurité informatique, la modélisation à l'aide de logiciels et la dématérialisation et télé procédures.

Les étudiants du diplôme de DSCG doivent distinguer la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre et d'étudier l'opportunité de faire ou de faire-faire. Ils doivent aborder la partie organisationnelle en connaissant les points suivants : contrat régie et forfait, relation client-fournisseur en interne, relations contractuelles avec les fournisseurs et les prestataires, l'animation des équipes. Ils doivent étudier les enjeux et les modalités de la réduction des coûts de l'informatique : externalisation de certaines fonctions, infogérance, recours à des progiciels, licences libres, délocalisations.

#### **- Lot 2\_Réunions et conseils de perfectionnement –**

Les étudiants des filières TCCG/DCG et DSCG doivent identifier à l'aide des enseignants universitaires et professionnels concernés, les marges de progrès et/ou les correctifs à mettre en place pour atteindre l'objectif d'obtention du diplôme.

### **4) Public concerné :**

*Etudiants / apprentis en formation :*

- DCG 1
- TCCG 2
- DSCG 2

## **5) Condition de réalisation de la formation :**

*Durée :*

- **Lot 1\_Informatique et SI**  
DCG 1 : 210 heures  
DSCG 2 : 161 heures  
TCCG2 : 70 heures
  
- **Lot 2\_Réunions et conseils de perfectionnement –**  
DCG 1 : 20 heures  
TCCG 2 : 20 heures  
DSCG : 20 heures

*Effectif maximum de participants par session :*

- entre 20 et 40 apprenants

## **6) Profil recherché :**

Consultant(e) ou intervenant(e) professionnel(le) diplômé(e) niveau Bac+4/5 avec une expérience professionnelle significative dans le domaine du présent cahier des charges.

**Rédacteur ESSYM : Fabienne ROINJARD**

**Date :**

**Signature**

